

**Cont@ct n°5 du 1er novembre 2016**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# EDITO

## **Solidarité, ambition et avenir... ou populisme et bla-bla...!**

Quel contraste entre le monde politique - où les égos s'affrontent autour de fausses questions afin de savoir qui sera le meilleur khalife - et le nôtre où, sans beaucoup de moyens, nombreux sont ceux qui œuvrent discrètement pour que vivre ensemble prenne sens.

Quel contraste entre l'hypermédiatisation du fait « people » et les galères des gens ordinaires et du monde associatif qui avec de moins en moins doivent faire toujours plus...

L'UFOLEP depuis des années, réaliste quant à l'évolution de la société, a su rendre à notre mouvement une nouvelle dimension. Partie du « Sport Passion » qui animait tous nos bénévoles, l'UFOLEP a renforcé son développement en direction d'un « Sport Utile ». Il permet de soigner des maux, il est aussi garant d'un équilibre moral, physique et psychique quels que soient l'âge, le sexe, l'origine et le lieu de vie...

En parallèle, les collectivités ont également bien compris que la subvention devait être « utile » au sens premier du terme : elles ont mesuré que les associations pouvaient être des bras armés de leur action, la prolongeant jusqu'à des domaines ou des populations qu'elles n'étaient pas en mesure d'atteindre.

A nous, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP de renforcer notre réseau ! A nous de porter haut et fort nos valeurs et notre UTILITE...

Nous devons adapter notre communication à chacun de nos « interlocuteurs ». Nos adhérents doivent savoir qu'ils sont à l'UFOLEP ! Nos associations ne doivent pas perdre de vue ce que nous sommes et ce que nous pouvons leur apporter. Nos « partenaires et financeurs » doivent identifier tout aussi clairement ce que nous sommes et notre capacité à faire tant dans les domaines du loisir sportif que dans ceux de la santé, de l'éducation, de l'insertion...

**Ludovic TREZIERES, *Elu au Comité Directeur National***

**POLE VIE FEDERALE**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# ASSEMBLEE GENERALE

## 22 avril 2016 à Saint-Ouen

---

### RESULTATS DES VOTES

---

• **REGLEMENT NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE** *Adopté*

Total des mandats	341 014	
Total des votants	262 786	
Total des voix exprimées	262 786	
Abstentions	0	
<b>Pour</b>	<b>262 786</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Contre</b>		<b>%</b>

• **NOUVELLE REGLE DE PARITE DANS LES INSTANCES NATIONALES** *Adopté*

Total des mandats	341 014	
Total des votants	262 786	
Total des voix exprimées	262 786	
Abstentions	0	
<b>Pour</b>	<b>262 786</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Contre</b>		



Le secteur assurances de la Ligue de l'enseignement.



### **Formation IARD 2016/2017**

Pour mémoire, la date limite d'inscription à cette formation est fixée au **14 novembre 2016**. Le dossier d'inscription vous a été transmis dans le Com'apac de septembre. Retrouvez les dates de la formation dans le lien ci-contre des Informations générales.

### **Mise à jour statutaire - rappel**

Nous restons dans l'attente de la fiche de mise à jour de nombreuses Fédérations. Merci à celles-ci de leur envoi dans les meilleurs délais et ce, même si aucun changement n'a été enregistré dans votre département.

Ce document nous permet, entre autre, de mettre à jour vos différentes adresses mail et éviter ainsi des envois qui nous sont retournés et qui peuvent vous faire défaut.

### **Site internet de l'APAC**

Tableau de bord "suivis de dossiers" : afin d'éviter une surcharge visuelle de votre tableau de bord "suivis de dossiers", il est important de clôturer vos demandes dès lors qu'elles sont traitées par les services techniques. Si celles-ci ne sont pas clôturées, elles restent affichées dans votre tableau de bord.

Boite mails "attestation" : **celle-ci est fermée depuis le 30/09/2016. Vous devez désormais passer par les fiches de suivi du site internet de l'APAC.**

Fiche de suivi : une fiche de suivi doit correspondre à une seule demande. Dans un souci de simplification et de saine gestion, nous vous remercions de ne pas utiliser une même fiche pour des demandes différentes.

### **Associations USEP**

Cette fiche a été actualisée en 2015. Merci d'utiliser cette dernière version que vous pouvez retrouver sur le site de l'APAC (rubrique "Fiches diagnostic").

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de nous adresser une fiche diagnostic pour les associations ayant souscrit un contrat MEE. Pour mémoire, ce contrat est désormais à tacite reconduction et il n'est pas utile de nous faire part des changements d'effectifs lorsque le principe *"tous les*

au Sommaire de ce mois d'octobre 2016

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Formation IARD 2016/2017

Mise à jour statutaire - rappel

[Organisation de l'APAC Nationale](#)

Site internet de l'APAC

### **INFORMATIONS SPÉCIALES**

Associations USEP

Régularisation des ACV et ASE globalisées

Tarifs CIP

(Complémentaire

Individuelle de

Personnes)

Assurances des

séances d'essai

sportives

Résiliation à échéance

Renouvellement des

MEE, CAP à zéro et

CAP R4

Contrat "Tous Risques

Mobilier/matériel" : le

matériel informatique et

bureautique

### **PREVENTION - CONSEILS**

L'heure d'hiver : un

danger pour les piétons

Piéton, prévenir les

dangers de

déplacement liés à la

nuit

### **MISE A JOUR DU GUIDE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE**

## Vie fédérale

*participants sont titulaires de la licence USEP" reste respecté. Dans le cas contraire, un avenant au contrat est nécessaire et l'information devra nous être transmise via le bordereau adéquat mentionnant le numéro de contrat concerné.*

### **Tarifs CIP (Complémentaire Individuelle de Personnes)**

Les tarifs CIP ont changé au 1er septembre 2016 et sont forfaitaires.

Il est indispensable d'utiliser deux bordereaux de demande de CIP pour des personnes licenciées UFOLEP pratiquantes et non pratiquantes. En effet, deux contrats devront être enregistrés, l'un pour les pratiquants (avec tarifs UFOLEP), l'autre pour les non pratiquants (avec tarifs "culturel").

### **Assurance des séances d'essai sportives**

Pour assurer ces séances, il suffit d'en indiquer leur nombre sur la fiche diagnostic (tableau des activités régulières sportives, colonne "non licenciés") en annotant "séances d'essai". Un devis sera alors proposé à l'association afin d'être en conformité avec les dispositions du Code du Sport.

### **MISE A JOUR DU REPERTOIRE DES DOCUMENTS**

**APAC** : les documents vous sont transmis par courrier, en version papier



Paris, le 08/04/2016

Nos Réf : MR/BB/378

À l'attention des :  
Président(e)s des Comités  
départementaux et régionaux  
Délégué(e)s départementaux(ales)  
et régionaux(ales), CTS, ARD

☎ 01 43 58 97 69 [bbeau.r.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bbeau.r.laligue@ufolep-usep.fr)

### **Objet : Accompagnement des comités**

Cher(e)s Ami(e)s,

Dans le cadre de la Vie du Réseau et de l'Accompagnement des Comités (VRAC), quatre dispositifs complémentaires restent à votre disposition pour la saison 2015/2016 :

- Aide à la création d'emploi,
- Suivi longitudinal,
- Dispositif expérimental d'accompagnement,
- **Accompagnement des comités.**

Dans le cadre de ce dernier dispositif, le GT VRAC propose de vous accompagner à **tout moment** et **sur toute problématique** correspondant à des besoins spécifiques précisément identifiés, à la seule condition que cette sollicitation soit formalisée par l'envoi de la **fiche de demande d'accompagnement** jointe à ce courrier.

A la réception de votre demande d'accompagnement, le GT VRAC, **lors de la réunion suivant la réception de votre fiche**, en fera l'étude, élaborera les préconisations qui lui paraissent adaptées à la situation, organisera le suivi du dossier et reviendra vers vous.

Remarque : dans le cas de situations présentant un caractère d'urgence, ces modalités d'intervention pourront être modifiées.

Espérant que ce dispositif sera en mesure d'apporter une nouvelle plus-value à notre relation, nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG  
Secrétaire générale en charge du dossier VRAC

Benoît BEAUR  
Chef de mission VRAC

**P.J** : fiche de demande d'accompagnement



# Accompagnement des comités

Fiche de demande à adresser à  
[bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bbeaur.laligue@ufolep-usep.fr)

-----

## Identification du COMITE

COMITE DEPARTEMENTAL .....

COMITE REGIONAL .....

## Identification du porteur de la demande d'accompagnement

NOM : .....

Prénom : .....

Statut : .....

## Objet de la demande d'accompagnement

.....  
.....  
.....  
.....  
.....



**Explicitation de la demande d'accompagnement : constats, description du contexte, causes, arguments...**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date : ..... / .... / 201..

Signature du porteur :

Cachet du comité



Nos Réf : PhM/MR/BB/007

Paris, le 7/04/2016

À l'attention des :  
Président(e)s des comités  
départementaux et régionaux  
Délégué(e)s départementaux(ales) et  
régionaux(ales), CTS et ARD

☎ 01 43 58 97 60 [bbeaur.lalique@ufolep-usep.fr](mailto:bbeaur.lalique@ufolep-usep.fr)

## Objet : Dispositif d'accompagnement à la création d'emploi 2016

Cher(e)s Ami(e)s,

Nous entamons la quatrième saison pour ce dispositif d'accompagnement à l'emploi, dans l'intention de poursuivre l'effort fédéral sur cet axe « professionnalisation » en essayant de prendre toujours plus en compte les **besoins** réels des comités.

**Concrètement, pour l'année 2016, le dispositif reste ouvert à tous les comités, départementaux et régionaux et cela pour tout type de création d'emploi.**

L'accompagnement proposé s'appuiera sur les mêmes modalités que celles de 2015, à savoir le respect des principes généraux suivants :

- à chaque création d'emploi correspondra un type d'accompagnement individualisé : aide financière, et (ou) suivi du salarié, et (ou) formation, et (ou) conseil, et (ou) ingénierie, et (ou) mise en réseau ;
- trois catégories d'emploi seront différenciées :
  - agent administratif,
  - animateur sportif,
  - délégué, chef de projet, chargé de mission ;
- les demandes d'accompagnement visant à recruter une personne éloignée du marché de l'emploi depuis au moins 6 mois et (ou) issue des territoires prioritaires et (ou) amenée à exercer une mission visant à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive seront priorisées et bénéficieront d'un accompagnement complémentaire en lien avec les partenariats institutionnels en cours.
- cette aide individualisée sera déterminée à partir de l'étude objective de la situation du comité et, si nécessaire, d'un entretien entre l'échelon national et les responsables du comité concerné ;
- l'accompagnement sera contractualisé à travers une convention fixant un certain nombre d'exigences et de contraintes pour les signataires ;
- l'aide apportée pourra s'étaler sur plusieurs années en fonction des spécificités de l'emploi créé ;

La demande d'accompagnement pour la création d'emploi dans une association pourra être prise en compte selon deux cas :

- la création d'un emploi, salarié par le comité, mis à disposition d'une association. Cette demande sera traitée selon les critères présentés ci-dessus,





- la création d'un emploi par et au sein d'une association. Celle-ci ne sera cependant pas éligible à l'accompagnement financier. La demande devra être présentée par le comité départemental.

**Caractéristiques de la mise en œuvre :**

- les demandes seront traitées au fur et à mesure de leur arrivée ;
- les comités candidats devront prendre contact avec Benoit BEAUR, chef de mission VRAC, pour obtenir le dossier adéquat ;
- ils recevront ensuite un dossier de « demande d'accompagnement à l'emploi » qu'il leur conviendra de renseigner intégralement et de retourner à l'échelon national ;

Remarque : un accompagnement est possible pour renseigner le dossier.

- le reste de la démarche sera de l'initiative nationale avec, éventuellement, un entretien permettant d'affiner les aspects contractuels, puis la proposition d'engagement réciproque à travers une convention signée par les deux échelons ;
- les aides financières seront accordées dans le respect des limites budgétaires fixées par le comité directeur national. Lorsque ce budget sera atteint, il n'y aura plus d'accompagnement, tout au moins financier, jusqu'à nouvel ordre.

Remarque : toutefois, les dossiers éligibles arrivés après le dépassement de l'enveloppe budgétaire pourront éventuellement être pris en compte en fin d'année 2016 en fonction des possibilités budgétaires liées au résultat de l'exercice en cours.

Enfin, il est important de noter que les comités régionaux ou départementaux pourront déposer un **dossier mutualisé** prenant en compte l'ensemble des demandes de création d'emploi de leurs comités départementaux ou associations. Ils seront alors considérés comme « têtes de réseau » et seront valorisés par l'échelon national en tant que tel.

Dans l'attente de votre éventuelle prise de contact, toute demande d'information complémentaire pouvant être adressée à [bbeauur.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bbeauur.laligue@ufolep-usep.fr), nous vous adressons nos bien cordiales salutations.

Michèle ROIG  
Secrétaire générale de l'UFOLEP

Philippe MACHU  
Président de l'UFOLEP

Copie : CD - DTN

**POLE COMMUNICATION**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**Bulletin de veille du PRN SEMC**

[Voir cet e-mail](#)

[dans votre navigateur](#)

			
<b>Éducation et insertion</b>	<b>Éthique et valeurs du sport</b>	<b>Femmes, sports et mixité</b>	<b>Sport facteur d'inclusion sociale</b>
Parce que la culture et le sport peuvent contribuer à porter les valeurs qui doivent fonder notre société... >	Parce que le sport n'est pas une zone de non-droit... >	Parce que la mixité est source de richesses... >	Parce qu'il est inconcevable de continuer à laisser des gens sur le bord de la route... >

## Octobre 2016

[Téléchargez l'intégralité du bulletin de veille](#)

*Une sélection d'informations vous est proposée dans ce mail.*

## Appel à projets

### "TOUS PRÊTS !" HANDBALL : Appel à candidature

Le ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports et la fédération française de handball ont diffusé un appel à candidature pour les projets, manifestations, évènements dans le cadre du Mondial de handball 2017. Les projets doivent s'inscrire dans une démarche éducative, citoyenne et durable, associant le plus grand nombre autour des valeurs que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité (PRETS).

Tous les acteurs sont invités à répondre à cet appel : les clubs, les organes déconcentrés de la Fédération française de handball et toutes les autres associations, sportives, de jeunesse, d'éducation populaire ainsi que les collectivités locales.

La date limite de dépôt des projets est fixée au 31 octobre pour l'île de France et au 15 novembre pour les autres territoires. [\(en savoir +\)](#)

### **Trophées Fémix'Sports & Prix spécial du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes**

Les Trophées du sport au féminin sont organisés par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, avec l'association Fémix'Sports.

Au total, sept prix seront attribués au sein de 6 catégories :

- Prix de l'Excellence Sportive
- Prix de la Réussite Sportive et de la Reconversion
- Prix de l'Engagement Associatif dans le Sport
- Prix de l'Arbitrage Féminin
- Le trophée Fémix'Sports collectif, récompensera 2 fédérations sportives pour leur plan de féminisation
- Le prix spécial « Sexisme, Pas Notre Genre ! » du sport au féminin du Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes

Les lauréat.e.s des prix recevront un objet symbolique (trophée) le jour de la cérémonie de remise de prix en décembre 2016. Aucune récompense financière ou matérielle ne sera attribuée.

Les candidatures sont ouvertes du 21 octobre au 16 novembre 2016 à minuit. ([en savoir +](#))

## Vidéo

---

Fondation Abbé Pierre – 07/09/2016

### **Invisibles/ Ramzy [Témoignage vidéo]**

L'accès à la pratique sportive est l'un des actions menées par les boutiques Solidarité du réseau de la Fondation Abbé Pierre pour lutter contre les situations de grande exclusion. Dans cette vidéo Ramzy, bénéficiaire de la boutique en témoigne. ([en savoir +](#))

## Evénement

---

### **Journée Technique « la citoyenneté est-elle soluble dans les formations ? »**

Le pôle ressources national « Sport, éducation, mixités, citoyenneté », et la mission « Initiatives citoyennes » du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec – Le CGET – Le CNAJEP – La FSCF et la FF Triathlon – ont le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine Journée Technique : « la citoyenneté est-elle soluble dans les formations ? ». Elle aura lieu le mardi 29 novembre 2016, à Paris. Les places sont limitées, les inscriptions sont obligatoires et gratuites. ([en savoir +](#))

## Article

---

**Le Monde.fr – 16/10/2016**

**Football : où sont les femmes ? [Article]**

En France, être entraîneure d'une équipe professionnelle n'est pas simple. Alors que le nombre de licenciés explose, les femmes sont encore très souvent mises à l'écart des postes à responsabilité. [\(en savoir +\)](#)

[Téléchargez l'intégralité du bulletin de veille](#)

---

*Copyright © 2016 PRN SEMC, All rights reserved.*

[Se désinscrire de la liste de diffusion](#)

MailChimp.

# Concours photos UFOLEP 2016 « Citoyenneté en actes à travers le sport »



## 5<sup>ème</sup> édition du concours photos UFOLEP

Cette année le thème « Citoyenneté en actes à travers le sport » sera l'occasion d'illustrer les comportements adéquats en terme de rapports sociaux dans un environnement sportif. Valoriser les valeurs véhiculées, l'éthique, le rôle de chacun, l'entraide, et les prolongements de l'activité sportive dans la vie de tous les jours pour les différents publics rencontrés. Mettre en scène les valeurs de la citoyenneté (civilité, civisme et solidarité) à travers vos activités physiques ...

Envoyez vos réalisations par email à l' adresse suivante : [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr)

ou en utilisant l'application Facebook "[Concours Facebook](#)" sur notre page officielle.

Cette 5<sup>ème</sup> édition du concours photos souhaite mettre l'accent sur la diversité des activités sportives et leurs conditions de pratique à travers leurs équipements sportifs.

Devenez acteur, ambassadeur de notre citoyenneté sportive !

**Le jeu concours est ouvert à tous, y compris aux non-licenciés, jusqu'au 7 novembre 2016** avec 1 séjour à gagner avec notre partenaire Vacances pour tous et des cartes cadeaux avec DECATHLON PRO et des abonnements avec SPORTMAG !

(cf. règlement ci-dessous).

# **Règlement du Concours photos UFOLEP « Citoyenneté en actes à travers le sport » du 8 juillet au 30 septembre 2016**

### **Article 1 – Objet**

L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) Nationale dont le siège est situé 3 rue Récamier à PARIS 7<sup>ème</sup> organise un concours photo intitulé «Citoyenneté en actes à travers le sport».

Le thème « Citoyenneté en actes à travers le sport » sera l'occasion d'illustrer les comportements adéquats en terme de rapports sociaux dans un environnement sportif. Valoriser les valeurs véhiculées, l'éthique, le rôle de chacun, l'entraide, et les prolongements de l'activité sportive dans la vie de tous les jours pour les différents publics rencontrés. Mettre en scène les valeurs de la citoyenneté (civilité, civisme et solidarité) à travers vos activités physiques ... ..

L'objectif de ce concours est de mobiliser le réseau UFOLEP, de valoriser par l'image les actions de mise en œuvre de l'activité physique sur l'ensemble du territoire à travers ses équipements et d'illustrer via les différents supports de communication.

L'objectif de ce concours est de pouvoir valoriser à travers l'image, l'engagement sociétal de l'UFOLEP dans les pratiques sportives qu'elles soient ludiques, de loisirs ou compétitives.

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables comme la solidarité, le faire play, la laïcité et la citoyenneté.

### **Article 2 – Présentation du concours**

Le concours photographique «Citoyenneté en actes à travers le sport» est ouvert à tous.

Le concours débutera le 8 juillet 2016 à 15h et se clôturera le 30 septembre 2016 à 17h.

Toutefois les photos prises avant le début du concours seront admises, c'est leur envoi qui doit avoir lieu entre les dates mentionnées ci-dessus.

### **Article 3 – Conditions de participation**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France (disposant d'une licence UFOLEP ou non licencié).

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Fédération Nationale UFOLEP, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non).

## Communication

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées.

Le droit à l'image s'applique dès l'instant où la personne représentée est identifiable.

Cet élément est très important ; une personne dans une foule compacte ou représentée de dos ou de très loin n'est pas considérée comme identifiable. Son autorisation n'est pas nécessaire pour publier la photo.

### Article 4 – Cahier des charges

Chaque photo devra illustrer la thématique « Citoyenneté en actes à travers le sport » dans le cadre d'un projet/événement compétition sportif, d'un mouvement ou d'un geste de situation sportive.....

Sur le cliché, peut apparaître une partie ou la totalité du corps en mouvement.

Ce cliché doit être original, authentique et dans le cas contraire, l'auteur sera poursuivi pour plagiat.

Si une personne est identifiable sur la photo, s'il s'agit de vous, d'un membre mineur de votre famille ou d'une personne de votre entourage, vous certifiez que vous autorisez expressément l'UFOLEP et **tous ses ayants-droit** à fixer, reproduire, diffuser et exploiter cette image, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux, ainsi qu'à diffuser cette image avec le logo de l'UFOLEP.

Réception des photos par mail à [rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr) ou via la photothèque UFOLEP : [reseau.ufolep.org/extranet/phototheque.asp](http://reseau.ufolep.org/extranet/phototheque.asp) ou via la page facebook de l'UFOLEP.

La date de réception du mail fera foi. Mentionner dans l'objet du message : « Concours Photo UFOLEP 2016 ».

Photo par mail : au format numérique (JPEG) haute définition/résolution, mentionnant votre nom, prénom et nom de la photo. La photo sera sauvegardée et envoyée comme suit :

ConcoursPhotovotrenom.jpeg

Nombre maximum de photos présentables : 3 photos par candidat.

Le texte du mail devra faire état des mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Département
- Brève description du contexte de chaque photo (lieu et date de prise de la photo, nom de l'événement s'il s'agit d'une photo prise sur un événement, en quoi illustre-t-elle le sport et les éléments)
- Téléphone portable
- Numéro de licence (si le candidat est licencié UFOLEP, USEP ou adhérent Ligue)

Ce concours est gratuit et n'implique aucune obligation d'achat pour les participants.

L'envoi des photos par mail ou via FACEBOOK induit l'acceptation du présent règlement concours photos.

**Pour les participants qui ne disposent pas d'un forfait de connexion illimité** - La participation au Jeu étant strictement gratuite et sans obligation d'achat, le concours Photos "Citoyenneté en Actes à travers les sport " remboursera, sur simple demande du participant accompagnée des documents exigés, les frais de connexion au Jeu, les frais de participation, le montant des photocopies ainsi que les frais d'affranchissement inhérents aux demandes de remboursement.

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Concours se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif France Télécom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement (soit 0,16 euros la minute).

Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement. Les demandes de remboursement sont limitées à une (1) par foyer (même nom, même adresse) et par mois.

**Cont@ct n°5 du 1er novembre 2016**

## Communication

La demande de remboursement doit être faite dans un délai maximal de 60 (soixante) jours après la participation pour laquelle le participant demande le remboursement des frais, le cachet de la poste faisant foi.

Le remboursement des frais se fera dans un délai de soixante jours (60), suivant la réception de la demande de remboursement.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à la société organisatrice à l'adresse suivante : 3 rue Récamier PARIS 7<sup>ème</sup>.

Pour obtenir le remboursement de ses frais, le participant doit adresser une demande écrite contenant les éléments suivants :

- Nom, prénom, e-mail du participant,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB),
- Une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport),
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF-GDF ou France Télécom),
- Une photocopie de la facture

Chaque photographie envoyée doit faire l'objet d'une autorisation d'exploitation préalable du photographe et implique que les photographies sont des créations originales libres de droit.

Les photos retenues par le jury dans un premier temps pourront être exposées dans le cadre du Salon de l'éducation 2016 organisé par la Ligue de l'enseignement du 16 au 20 novembre 2016.

La participation à ce concours photo implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'organisateur et le jury de l'opération.

### Article 5 – Droits des photos

Le participant au concours cède gratuitement à l'organisateur, ainsi qu'à la Ligue de l'enseignement (3 rue Récamier 75 341 Paris cedex 07), les droits de diffusion, de reproduction, de représentation et d'adaptation de ces photographies, pour toute exploitation non commerciale, sur tous supports électroniques (lettres électroniques, site web, réseaux sociaux...) et papiers liés à la communication (brochures, affiches...) de l'UFOLEP Nationale et de son réseau pour une durée de 20 ans.

La participation au concours implique que les auteurs s'engagent à autoriser les organisateurs à utiliser gracieusement leur photographie, et à citer leur nom à l'occasion d'expositions, d'annonces de communication.

Cette autorisation d'exploitation est consentie, pour le monde entier, à partir de l'envoi, pour une durée de 20 ans.

Le participant déclare être l'auteur des photos, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle qu'incorporelle des photos.

Les photographies ne devront pas présenter de caractère obscène, violent ou dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Le participant assume l'entière responsabilité du contenu des images qu'il propose à l'UFOLEP Nationale. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie ou des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En tout état de cause, le participant garantit l'organisateur contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

# Communication

## Article 6 – Sélection Préalable des photos et désignation des photos gagnantes

### A. La « sélection préalable » des photos sera opérée de deux façons :

- 1) Sélection par les organisateurs, basée sur des critères de qualité et de correspondance à la thématique du concours uniquement : cette phase durera jusqu'au 30 septembre 2016.
- 2) Sélection par vote sur réseaux sociaux : le nombre de « likes » sur chaque photo sera le critère déterminant, calculé et arrêté à la date du 30 septembre 2016 à 17 h.

### B. La sélection des photos gagnantes sera faite de la façon suivante :

L'organisateur garantit aux participants l'impartialité, la bonne foi, et la loyauté des membres du jury.

L'analyse des photos retenues lors de la « sélection préalable » sera faite par un jury composé :

- de la responsable communication de l'UFOLEP,
- de l'élu référent COMM UFOLEP
- des partenaires associés,
- d'un représentant du Ministère,
- de 2 à 3 responsables associatifs,
- d'un représentant de la Ligue de l'enseignement.

Le jury de sélection choisira, parmi les photos retenues :

- Les trois participants vainqueurs du concours photos
- Les 10 meilleurs clichés, qui serviront de base à l'éventuelle prochaine exposition de l'UFOLEP,
- les 50 meilleurs clichés qui permettront éventuellement la publication d'un livre-photo visant à illustrer les actions de terrain autour de l'Identité de l'UFOLEP.

## Article 7 – Récompenses

3 gagnants seront désignés pour recevoir les prix indiqués ci dessous :

-  1er prix : 1 Séjours d'une semaine avec Vacances Pour Tous
-  2<sup>ème</sup> prix : 1 bon d'achat de 100 euros chez DECATHLON PRO
-  3<sup>ème</sup> prix : 1 bon d'achat de 80 euros chez DECATHLON PRO

Les noms des gagnants seront communiqués à l'issue du Salon de l'éducation courant décembre 2016 (via les lettres électroniques, EJet par mail). Leur présence ne sera pas exigée pour prétendre à recevoir leur prix. Les gagnants ne pourront pas demander de recevoir la contrepartie de leurs lots en espèce.

Les lots ne sont ni transmissibles ni interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

Les participants sont informés que la vente ou l'échange de lots sont strictement interdits.

## Article 8 – Responsabilité

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables suite à tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

En outre, les organisateurs ne seraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par le dépositaire des photos.

## **Communication**

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Les organisateurs prendront le plus grand soin des tirages, mais déclinent toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol.

### **Article 9 : Dépôt du règlement**

Conformément à la loi n°2014-1545 du 20 décembre 2014 le dépôt d'un règlement de jeu auprès d'un huissier de justice n'est plus une obligation.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les articles du présent règlement et notamment les règles du jeu et les gains attribués.

Le règlement complet du Jeu peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande (timbre au tarif lent en vigueur remboursé sur demande).

### **Article 10 : Données personnelles**

Il est rappelé que pour participer au jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (prénom, nom, adresse email). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des prix.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à la société organisatrice.



## OPÉRATION MARKETING UFOLEP-KINDER

---

L'UFOLEP sollicite et mobilise son réseau d'associations à se porter volontaire d'ici fin novembre 2016 pour devenir partie prenante de l'opération marketing UFOLEP-KINDER!

L'opération porte sur la **découverte d'activités sportives ou culturelles** proposée aux consommateurs de produits Kinder pour qu'ils passent un moment agréable en **famille dans les associations UFOLEP**.

Cette découverte se matérialise par **l'accueil volontaire des consommateurs** via les **séances, créneaux** d'activités inscrits et **déjà existants** pour la saison sportive 2017 au sein des Associations UFOLEP. Ce dispositif a pour objet d'**inciter** les clients kinder à se rapprocher de nos structures pour éventuellement **s'affilier**.

**L'assurance** pour couvrir ces nouveaux publics étant **prise en charge** par l'UFOLEP nationale.

En contrepartie l'UFOLEP et son réseau bénéficiera de la **notoriété et visibilité** des marques associées Kinder-UFOLEP (affichage « corporate » dans les grandes surfaces (PLV et produits), sur le site internet Kinder et via la diffusion d'e mailings aux 700 000 clients Kinder.)

Les Associations volontaires sont invitées à nous retourner la **convention de partenariat signée ci jointe**.

**Les comités moteurs** et référents des associations inscrites recevront **un kit matériel** à déterminer en fonction des priorités relatives aux deux secteurs Sport Education et Sport et société.

*Pour info l'opération ne pourra se tenir qu'avec un minimum d'associations inscrites.*

**Plus d'infos** : [rpaulchopin.laligue@ufolep.usep.fr](mailto:rpaulchopin.laligue@ufolep.usep.fr)



L'UFOLEP a été contactée par l'agence de communication BOGO+ dans le cadre d'une opération de marketing pour la marque KINDER (propriété de la société FERRERO).

KINDER souhaite communiquer sur des valeurs liées à la convivialité, le partage, etc. qui font que la famille se retrouve autour de la marque.

Une campagne de communication a été imaginée par l'agence BOGO+ et sera lancée à partir d'avril 2017. L'agence souhaite impliquer le réseau de l'UFOLEP dans sa campagne.

**Objectif :** faire découvrir des activités originales et ludiques au consommateur via un dispositif impliquant notamment le réseau de l'UFOLEP.

**Fonctionnement du dispositif :** Pendant la durée de l'opération, chaque paquet de KINDER contient un code unique qui permet au consommateur d'avoir accès à une liste de partenaires (associations du réseau UFOLEP entre autre) et d'activités. Le consommateur peut ainsi choisir l'activité qu'il souhaite découvrir gratuitement via un « passeport personnalisé ».

**Mise en œuvre :** le dispositif repose sur le principe du volontariat.

Pour participer en tant que partenaire de l'opération, il suffit de remplir le formulaire joint ci-après.

A partir de là, l'association intègre la liste des partenaires et figurera sur le registre du site Internet dédié à l'opération.

Dès lors, l'association s'engage à proposer gratuitement les séances découvertes aux consommateurs munis de leur « passeport personnalisé ».

**Intérêt pour l'association (et pour l'UFOLEP) :**

- 1) Faire découvrir ses activités
- 2) Recruter de potentiels licenciés
- 3) Renforcer sa visibilité et sa notoriété auprès du grand public
- 4) Participer au développement de la pratique sportive de loisir
- 5) Contribuer au développement du « sport santé »

**Echéancier :**

L'opération sera lancée en grandes surfaces en avril 2017.

La liste des partenaires de l'opération (les associations volontaires de l'UFOLEP) doit être fixée à la mi-novembre 2016.

Le « passeport personnalisé » peut être utilisé jusqu'en avril 2018.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous joindre.

**CONTACT UFOLEP:** Rosemary PAUL-CHOPIN – 01.43.58.97.77 – mail : [rpaul.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaul.laligue@ufolep-usep.fr)

## Accord de partenariat – FERRERO



### Conditions de l'offre

- ⊕ Le bénéficiaire devra remettre son passeport sur lequel figure ses coordonnées et le nombre d'activités auxquelles il a droit (de 1 à 4 maximum, l'équivalent de 2 activités adultes / 2 activités enfants) à l'accueil de l'association afin de bénéficier de son (ses) activité(s). Le document sera conservé par l'association.
- ⊕ Il est demandé aux bénéficiaires de réserver au préalable par téléphone auprès de l'association de leur choix, l'appel étant à leur charge.
- ⊕ L'offre est limitée à un passeport par famille (4 activités soit 2 adultes / 2 enfants). Elle n'est pas cumulable y compris avec une autre offre ou promotion en cours, tarif CE compris.
- ⊕ Les passeports incomplets, illisibles, abîmés, raturés, ou photocopiés ne donneront pas droit à l'offre.
- ⊕ L'association s'engage à accepter tous les bénéficiaires de l'opération et à leur accorder le même niveau de qualité et d'accueil qu'à ses licenciés et autres usagers.
- ⊕ Le pass sera valable du 01/04/2017 et le 30/03/2018 sauf fermeture annuelle ou exceptionnelle des associations.

Un mini-site promotionnel sera déployé pour présenter les partenaires et renseigner les bénéficiaires (nom, coordonnées complètes, site du partenaire). En signant ce formulaire d'adhésion, vous nous autorisez à véhiculer ces informations pour cette opération.

### Renseignements nécessaires

#### Etablissement :

Nom de l'association :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Mail :
Site internet :	
Décisionnaire (signataire) :	

#### Activité(s) proposée(s) :

Activité(s)	Lieu de pratique	Remarques/contraintes particulières

## Accord de partenariat – FERRERO


### **Accord de participation**

**La participation à cette opération est entièrement gratuite. Validité de l'offre : du 01/04/2017 au 30/03/18.**

Pour confirmer votre accord dans le cadre de cette opération, merci de nous retourner ce formulaire, complété et signé

- Par courrier : **UFOLEP – 3, rue Récamier – 75341 Paris cedex 07**

- Par mail : **[rpaul.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:rpaul.laligue@ufolep-usep.fr)**

Date :

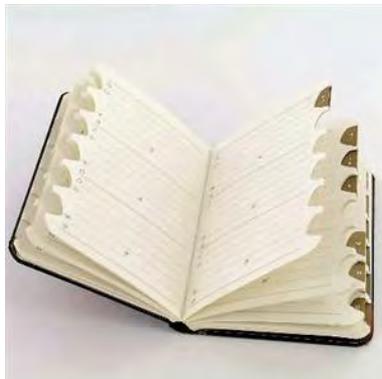
Cachet du partenaire :

Signature :

**CONTACT UFOLEP: Rosemary PAUL-CHOPIN – 01.43.58.97.77**



# MISE A JOUR DU REPERTOIRE



## UFOLEP 16

**Nouveau président : Jean-Claude HITIER - [husaberg@sfr.fr](mailto:husaberg@sfr.fr) - 05 45 95 28 22**

## Partenariat UFOLEP – Crokus



L'UFOLEP vous informe du partenariat noué avec la société **CROKUS** spécialiste de la **vaisselle éco citoyenne** ! Découvrez à cette occasion leur gamme de produits pour équiper vos manifestations sportives!

Retrouvez les produits ci-dessous

[BON DE COMMANDE](#)

# PRODUITS NATURESSE POUR L'UFOLEP



## ■ COUVERTS BOIS CLAIR

Fourchette 5553-2500

Couteau 5554-2500

Grande cuillère 5536-2500

Petite cuillère 5524-10000

Agitateur 5092-10000



## ■ KITS COUVERTS BOIS CLAIR

4 en 1

9202-250



## ■ GOBELET PLA

25 cl

13756

## ■ SERVIETTES BLANCHES

2 plis

7747-2000



## ■ ASSIETTES RONDES PULPE MARRON

18 cm N151-500

23 cm N152-500



## ■ ASSIETTES OVALES PULPE MARRON

26 cm

N153-500



## ■ BOLS RONDS BE PULP HOT2GO

Bols rond 500 ml PUL42116F1000N

Couvercle PUL51201F1000



## ■ BOLS RONDS PULPE MARRON

400 ml

N154-500

# PRESENTATION DE LA GAMME NATURESSE

## → CANNE A SUCRE

L'utilisation des fibres de canne à sucre s'avère une solution très esthétique pour la production d'une vaisselle à usage unique aux lignes néanmoins élégantes. Ce résidu organique, disponible en masse, est obtenu par extraction du sucre lors de la production de sucre de canne. Jusqu'alors souvent brûlées, ces fibres particulièrement résistantes constituent une précieuse biomasse qui peut aujourd'hui être transformée. Les résidus d'une seule tige de canne à sucre permettent de produire jusqu'à 50 assiettes jetables. La vaisselle à base de canne à sucre est élégante, légère et très robuste. Elle est également résistante à l'eau, adaptée pour le four à micro-ondes et convient donc pour les secteurs froids ou chauds.

## → CELLULOSE

Dans le monde entier, la cellulose naturelle est disponible en quantité suffisante. La cellulose provient du bois issu en grande majorité de mesures d'éclaircie. Ces mesures permettent de libérer des espaces libres pour que la forêt puisse respirer et croître, ce qui à son tour stimule la régénération du capital forestier. Recouverts d'un revêtement intérieur supplémentaire en amidon naturel, les gobelets à café NATURESSE sont fabriqués à partir de cellulose.

## → PLA

Jusqu'à récemment, des matériaux absolument transparents et indéformables étaient impossibles à fabriquer à partir de ressources renouvelables. C'est grâce au développement d'un procédé de fermentation inédit qu'a pu être proposée pour la première fois une alternative naturelle au polyéthylène dérivé du pétrole. Fabriqué à partir d'amidon naturel, ce matériau peut être moulé dans n'importe quelle forme et même transformé en film. Il ne transmet aucun goût et résiste à la chaleur jusqu'à 40°C. Le PLA est biodégradable, comme tous les autres produits NATURESSE.

## → BOIS

Les couverts en bois sont thermoformés dans du placage de bouleau. Ce dernier est certifié par le fabricant FSC (gestion durable de la forêt). Economique, c'est un produit facilement identifiable comme naturel. Il est adapté aux marchés de masse en couvert bois.

## LEXIQUE

### RENOUVELABLE

Se renouvelle à l'échelle du temps humain, ce ne sont pas des matières fossiles.

### BIODEGRADABLE

Se dit d'un produit reconnu par la norme EN 13432, c'est à dire qu'il se dégrade en 45 jours maximum dans un milieu avec chaleur et humidité constantes (compost industriel). Deux laboratoires Européens sont connus : DIN CERTCO en Allemagne et OK COMPOST marque de Vinçotte en Belgique. Tout produit biodégradable EN 13432 (dit «compostable») peut se mettre au compost industriel, mais pour le compost de son jardin il faut être certifié «HOME COMPOST» (Vinçotte). Pour exemple, les PLA se dégradent dans un cadre industriel EN 13432 mais resteront plus longtemps dans un compost à domicile à priori.

## GARANTIES

### ✓ RECONNAISSANCE EN 13432

Reconnaissance obtenue par un laboratoire reconnu. Tous les produits sont contrôlés et certifiés selon le standard EN 13432. Ils sont biodégradables et peuvent par conséquent être compostés sans résidus.

### ✓ RAPPORT D'ANALYSE SUISSE (SQTS)

Cela permet la mise au contact alimentaire au regard des législations Françaises, Suisses et Européennes en vigueur.

### ✓ GARANTIE ETHIQUE & SOCIETALE SA8000

Contrôlée par le leader mondial Suisse SGS, cette garantie permet aux clients de s'assurer que nos produits ne sont pas le fruit de l'exploitation humaine dans les sites de production.



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive l'UFOLEP a reconduit et renforcé son partenariat avec la société **Homeball®** !

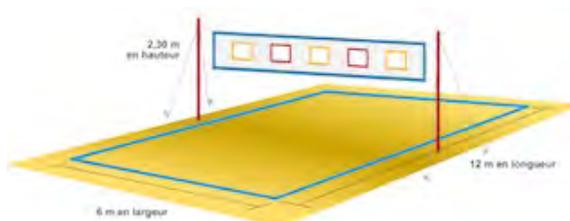
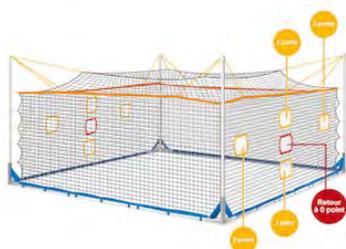
**Bénéficiez du meilleur taux de remise peu importe les quantités commandées en profitant de l'offre du moment :**

- **Remise de 20% sur les tarifs**
- **Frais de port = 5% des commandes (frais de port minimum 15€ h.t) (frais de port pour France métropolitaine hors corse, nous consulter pour les autres destinations)**
- **Conditions de règlement : paiement acompte de 30% à la commande et solde à réception de la facture.**

Sur l'année 2015 déjà 3 comités ont investi dans l'achat d'une structure. N'hésitez pas à vous renseigner et faire de même cette année pour organiser des événements / rencontres HomeBall® sur votre territoire !

[Cliquez ici](#) pour télécharger la plaquette de présentation Homeball et [ici](#) les fiches tarifaires 2016 (prix Public H.T hors remise UFOLEP).

Offre à saisir avant **le 31 décembre 2016**



**POLE FORMATION**  
**documentation**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# JURYS NATIONAUX CQP ALS 2016 + CLOTURE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

## TOUS À VOS ANGENDA !

Nous vous communiquons les dates des jurys pléniers CQP ALS 2017 (*sous réserve de la disponibilité des partenaires sociaux*), ainsi que les dates butoirs de réception des dossiers par l'UFOLEP nationale.

<u>Date de Jury plénier</u>	<u>Date butoir de réception dossiers</u>
<b>Mercredi 22 février 2017</b>	<b>8 février 2017</b>
<b>Mardi 16 mai 2017</b>	<b>28 avril 2017</b>
<b>18 juillet 2017</b> <i>Jury interfédéral ouvert</i>	<b>30 juin 2017</b>
<b>Mercredi 11 octobre 2017</b>	<b>29 septembre 2017</b>

**Contact** : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01.43.58.97.55.

# PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

## MODULE N° 10

### CARREFOUR DES TECHNIQUES DE SECOURISME

#### Objectifs de formation

- Conserver ses compétences en matière de gestes techniques aux premiers secours

#### Public visé

- Formateurs PSC diplômés d'État

#### Éléments de contenus

- LVA
- PLS
- RCP
- .../...

Durée	Effectif	Lieu
½ journée (matin)	20 personnes	Toulouse – Nevers <b>Paris</b>

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**  
Mauricette LE MAITRE – Isabelle COLLAVET – Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

#### Coût du stage

- 50 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

18 mai 2016 à Toulouse (31) - 1<sup>er</sup> juin 2016 à Nevers (58)

**Le 16 novembre 2016 à Paris (75)**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcscarrefourtechetformateurinitiateursecourisme.html>

# PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

## MODULE N° 11

### FORMATION DES FORMATEURS D'INITIATEURS

#### Objectifs de formation

- Être capable de former des initiateurs « prévention/initiation » sur son territoire

#### Public visé

- Formateurs PSC diplômés d'État

#### Éléments de contenus

- Le programme de formation
- Les outils techniques et pédagogiques
- L'animation

Durée	Effectif	Lieu
½ journée (après-midi) <b>Module mis en place à la suite de la ½ journées sur les carrefours techniques (module 2)</b>	20 personnes	Toulouse Nevers <b>Paris</b>

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**  
 Mauricette LE MAITRE – Isabelle COLLAVET – Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

#### Coût du stage

- 50 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

**18 mai 2016 à Toulouse (31) - 1<sup>er</sup> juin 2016 à Nevers (58)**  
**Le 16 novembre 2016 à Paris (75)**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccarrefourtechetformateurinitiateursecurisme.html>

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

### MODULE N° 18

### FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

#### Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

#### Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

#### Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	24 personnes maxi. (par session)	Toulouse – Fougères-sur-Bièvre – Paris – Créteil – Lyon ou Bron – Montpellier

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**  
 Mauricette LEMAITRE – Isabelle COLLAJET - Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

#### Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous aurez le choix entre 6 journées de formation réparties durant les périodes suivantes :

- Le 27 juin 2016 (Toulouse)
- Le 6 octobre 2016 (Fougères-sur-Bièvre -41)
- Le 19 octobre 2016 (Paris (75))
- Le 9 novembre 2016 (Créteil - 94)
- Le 16 novembre 2016 (Bron - 69)
- **Le 31 novembre 14 décembre 2016 à Montpellier (34)**

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html>

# PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

## UFOLEP – SPORT ET SOCIÉTÉ

<b>Dispositif / Programme Support fédéral</b>	<b>ÉDUCER C'EST PRÉVENIR</b>
<b>INITIATEUR EN PRÉVENTION</b>	

Objectifs de formation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable d'encadrer les séquences de prévention « Éduquer c'est Prévenir » auprès d'un public enfant</li> </ul>

Public(s) visé(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire d'un PSC1</li> <li>- Toute personne souhaitant encadrer des séquences de prévention auprès d'une public enfants/jeunes</li> </ul>

Éléments de contenus
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et progression pédagogique</li> <li>- Outils et méthodes pédagogiques</li> <li>- Techniques d'animation – appropriation des guides pédagogiques</li> </ul>

Durée	Effectif	Lieu
1,5 jours	8 personnes minimum / 20 personnes maximum	<b>Paris</b>

Intervenants
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Formateurs PSC1</b></li> <li>✓ <b>Formateurs de formateurs PSC1</b></li> </ul>

Coût du stage
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 200 € de coût pédagogique</li> <li>- Les frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'UFOLEP nationale.</li> <li>- Seuls les frais de déplacement incombent aux comités</li> </ul>

Responsables du module de formation
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Charly GONZALEZ – Stéphane LALANNE – Laurence BRIEN</b></li> </ul>

Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne
<p>Les 17 et 18 novembre 2016 à Paris</p> <p style="text-align: right;"><a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiateurenprevention.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiateurenprevention.html</a></p>

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

### MODULE N° 20

#### LES LOGIQUES D'ASSURANCE SPÉCIFIQUES AUX PRATIQUES SPORTIVES

##### Objectifs

- Comprendre l'interaction des mécanismes juridiques du droit civile et sportif analysant ainsi les obligations juridiques pesant sur les différents acteurs du monde sportif
- Analyser la sanction en cas de non-respect de la procédure de souscription du contrat d'assurance

##### Public visé

Nouveaux délégués et délégué N+1 et +2 des comités départementaux UFOLEP

##### Éléments de contenus

- La législation spécifique en matière sportive (Code du sport et code civil)
- Les différentes garanties en matière de responsabilité civile, de protection des locaux et du matériel utilisé
- Le risque sportif : une garantie spécifique

Durée	Effectif	Lieu
2 journées	20 personnes	Paris

##### Intervenants

- ✓ Nicolas ARMAND : Inspecteur – DTN Adjoint UFOLEP
- ✓ Jean-Pierre NEMIROVSKI – Consultant Assurance (NEXFORMA)

##### Coût du stage

- 300 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

##### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

24 et 25 novembre 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html>

## Les outils « Éduquer c'est prévenir ! » sont disponibles

"Éduquer c'est prévenir !" ce sont des programmes éducatifs et pédagogiques clefs en main pour sensibiliser et prévenir des risques dans le cadre familial, scolaire ou périscolaire.

L'objectif ? Créer chez les plus jeunes une culture de la responsabilisation à travers des initiations éducatives telles que la prévention des risques domestiques, la prévention canicule, le "savoir-rouler", ...

L'Équipe Pédagogique Nationale et le pôle formation vous propose de vous doter de ces outils complémentaires aux dispositifs sportifs et citoyens de l'UFOLEP.

### 4 THEMATIQUES - 5 INITIATIONS

Chaque pack thématique est composé :

- de jeux éducatifs (puzzles, dominos, memorys...)
- d'un triptyque pédagogique
- d'affiches et flyers
- de guide d'intervention pédagogique

L'ensemble des initiations se retrouvent dans le **PACK COMPLET** pour 150 € TTC (frais de port en sus)

### ROLL-UP DÉDIÉ

Vous avez également la possibilité de compléter votre kit d'outils avec le **roll-up "Éduquer c'est prévenir !"**.

Tarif négocié à 112,8 € TTC (frais de port inclus)

[>>> DEMANDEZ VOS OUTILS VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE <<<](#)

### POUR COMMUNIQUER SUR CE DISPOSITIF

Vous disposez de différents outils pour promouvoir ce dispositif notamment auprès de structures partenaires >> Téléchargez le [KIT COMM](#)

## UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

Nous vous communiquons le tableau récapitulatif, mis à jour, avec les 3 modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

**Attention !** Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2016) toutes les fiches de présentation de ces formations, intégrant les liens pour les inscriptions en ligne (*au bas de la page de chaque module*).

[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plan\\_de\\_formation\\_FCF\\_2016\\_-V19-03-11-16.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plan_de_formation_FCF_2016_-V19-03-11-16.pdf)

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt vos pré-inscriptions et/ou inscriptions. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

**Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur auprès de leur OPCA = UNIFORMATION.**

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

## PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE UFOLEP – 2016

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
18	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfr recyclagemoniteursecourisme.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfr recyclagemoniteursecourisme.html</a>	Formateurs PSC, titulaires du BNMP5/PAE3/PICFPSC (24 personnes maxi par session)	06/10/2016 19/10/2016 <b>09/11/2016</b> <b>16/11/2016</b> <b>14/12/2016</b>	Fougères-s/B. Paris Créteil Bron Montpellier	150 €	
4	Découvrir et maîtriser le contexte politique sportif <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfdécouvrirmaîtrisercontextespolitiquesportifs.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfdécouvrirmaîtrisercontextespolitiquesportifs.html</a>	Élus et cadres UFOLEP (20 personnes)	<del>Octobre/Novembre 2016</del> (2 jours) <b>REPORTÉE en 2017</b>	Paris	150 €	
19	Les outils « Sport et biodiversité » à l'UFOLEP <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsportetbiodiversite.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsportetbiodiversite.html</a>	Tous publics : bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable (6 à 12 personnes)	<del>9 novembre 2016</del> <b>REPORTÉE EN 2017</b>	Paris	150 €	-
10 + 11	Carrefour des techniques de secourisme + Formation des formateurs d'initiateurs <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcicarrefourtechetformateurinitiateursecourisme.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcicarrefourtechetformateurinitiateursecourisme.html</a>	Formateurs PSC diplômés d'État (20 personnes)	<del>16 novembre 2016</del> <b>Session annulée</b>	Paris	100 €	
	Initiateur en prévention <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiateurenprevention.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiateurenprevention.html</a>	Toute personne (Être titulaire d'un PSC1) souhaitant encadrer des séquences de prévention auprès d'une public enfants/jeunes	<b>17 et 18 novembre 2016</b>	Paris	200 €	

<b>N° Modules</b>	<b>Intitulés des Modules</b>	<b>Publics visés</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieux</b>	<b>Coût du stage</b>	<b>Date butoir d'inscription</b>
20	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques sportives <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html</a>	Délégués et cadres départementaux (20 personnes)	<b>24 et 25 novembre 2016</b>	Paris	300 €	
16	Levée de fonds / Réseaux / Partenaires / Lobbying <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html</a>	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	<del>Décembre 2016 ((2 j))</del> <b>REPORTÉE 2017</b>	Paris	300 €	
7	Maîtriser sa communication – Optimiser ses soutiens <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitrisersacommunication.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitrisersacommunication.html</a>	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	<del>Dernier trimestre 2016</del> (2 jours) <b>REPORTÉE 2017</b>	Paris	300 €	
8	Sport - Santé <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfsportsante.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfsportsante.html</a>	Élus, bénévoles et professionnels des comités (35 personnes)	Formation reportée <del>14 et 15 mars 2016</del> <b>REPORTÉE 2017</b>	Paris	300 €	
15	Parkinson <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcparkinson.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcparkinson.html</a>	Professionnels / Élus / Bénévoles (animateurs – cadres...) (15 personnes)	<del>Dernier trimestre 2016</del> <del>juin 2016</del> -(2 jours) <b>REPORTÉE 2017</b>	Paris	300 €	

**POLE FORMATION**  
**stages**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**BF1A spécifique - ACTIVITÉS CYCLISTES (VTT)**  
**Les 10 et 17 décembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Activités cyclistes : VTT – BF1A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 10 et 17 décembre 2016 (9h/18h30) à Vailly-sur-Sauldre (18)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 17 ans minimum</li> <li> Avoir validé sa période probatoire et Tronc Commun BF1</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Devenir animateur VTT</li> <li> Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association</li> <li> Être capable de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 16 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> <b>UCC spécifique</b> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes - Livret de Formation</li> <li> Tenue de sport (VTT + casque)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Jacky ROBICHON
<b>Formateur</b>	Jacky ROBICHON
<b>Coût par stagiaire</b>	40 € (repas compris)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>30 novembre 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li> 1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> »</li> <li> photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**APE – Composantes musicales en fitness  
Le 3 décembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE - Composantes musicales en fitness</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Le 3 décembre 2016 (9h/12h) au CRJS d'Orléans (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)</li> <li> Tout public</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	 Utiliser la musique comme support pédagogique en APE
<b>Volume et Contenus de formation</b>	 3 heures
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes (papier, crayon)</li> <li> Tenue sportive (chaussures d'intérieur)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formateur</b>	Matthieu MONNIER
<b>Coût par stagiaire</b>	25 € (hors repas)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>23 novembre 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li> 1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Centre</i> »</li> <li> photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**APE – STEP**  
**Le 3 décembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE - STEP</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Le 3 décembre 2016 (14h/17h) au CRJS d'Orléans (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)</li> <li> Tout public</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	 Préparer et animer des séances chorégraphiées (en bloc ou séquence)
<b>Volume et Contenus de formation</b>	 3 heures
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes (papier, crayon)</li> <li> Tenue sportive (chaussures d'intérieur)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Formateur</b>	Matthieu MONNIER
<b>Coût par stagiaire</b>	25 € (hors repas)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>23 novembre 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li> 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre »</li> <li> photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**BF1A spécifique – Activité Physique d'Entretien  
Les 15 et 22 janvier 2017**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>APE – BF1A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 15 et 22 janvier 2017 (9h/18h) au CRJS d'Orléans La Source (45)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017) et avoir 17 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé la Période probatoire et participé au Tronc Commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur APE</li> <li>✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Volume horaire : 16 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes, crayon</li> <li>✚ Tenue de sport (chaussures d'intérieur)</li> <li>✚ CD musical (éventuellement)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateur</b>	Mauricette LE MAITRE
<b>Coût par stagiaire</b>	70 € (repas compris)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>5 janvier 2017</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li>✚ 1 chèque d'un montant de 70 € libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre Val de Loire »</li> <li>✚ photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**BF10 spécifique - GYMNASTIQUE (M)**  
**Les 19-20 novembre – 3-4 décembre 2016 et 8 janvier 2017**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

Discipline / Type de stage	<b>GYMNASTIQUE (M) - BF10 spécifique</b>
Date(s) et Lieu(x) du stage	Samedi 19 novembre 2016 de 16h à 19h - Dimanche 20 novembre 2016 de 10h à 18h Samedi 3 décembre 2016 de 16h à 19h - Dimanche 4 décembre 2016 de 10h à 18h Dimanche 8 janvier 2017 de 14h à 17h (Examen) A l'UFOLEP 37 (10 avenue de la République - 37300 JOUE LES TOURS)
Public	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2015/2016) (avoir 14 ans minimum) -</li> <li> Avoir validé sa période probatoire et avoir validé le Tronc commun (BF1)</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li> Devenir Juge sur les parcours</li> <li> Être capable de s'intégrer à une équipe de juges dans l'association.</li> </ul>
Volume et Contenus de formation	<p><b>Durée : 20 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</li> </ul>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes (papier, crayon)</li> <li> Tenue sportive</li> </ul>
Responsable administratif	Nadia DA SILVA
Référente de la formation	Sophie WALTER
Formateur	Alice BERTRAND
Coût par stagiaire	15 € (hors repas, prévoir pique-nique si besoin)
Inscriptions	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre          Avenue du Parc Floral          45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 novembre 2016</b></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li> 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre »</li> <li> photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**GYMNASTIQUE – PARCOURS A & B**  
**Le 11 décembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>GYMNASTIQUE – PARCOURS A &amp; B</b>
<b>Date(s) et lieu(x) du stage</b>	Dimanche 11 décembre 2016 Horaires : 9h30-12h30 (théorie) / 13h30-17h30 (pratique) <b>En fonction du nombre d'inscrits, une seconde session pourra être proposée aux derniers inscrits (le 18 décembre, uniquement si le nombre d'inscrits est trop important)</b> Salle de gymnastique des Aigremonts – BLERE (37)
<b>Public</b>	Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017), à partir de 12 ans révolus
<b>Objectifs</b>	 Devenir juge sur les parcours
<b>Documentation et matériel demandé</b>	 Matériel de prise de notes (papier, crayon)  Tenue sportive
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateur</b>	Nathalie HERVET - Charlotte TESSIER - + 1
<b>Coût par stagiaire</b>	15 € (hors repas, prévoir pique-nique)
<b>Inscriptions</b>	Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> Rubrique « Formation fédérale » Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :  UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE  02 38 54 02 00  <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a> Date limite de réception des dossiers : <b>1<sup>er</sup> décembre 2016</b>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	 fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a> )  1 chèque de 15 € libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre Val de Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)  photocopie de la licence 2016-2017

**BF 1 A spécifique – Marche nordique**  
**Les 26 et 27 novembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Marche nordique – BF1A spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Du samedi 26 novembre (9h) au dimanche 27 novembre (16h) au centre « La Peyrière » à St-Genies (24)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)</li> <li>✚ Avoir 17 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)</li> <li>✚ Avoir validé une Période probatoire et avoir le tronc commun BF1</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Délivrer les compétences techniques et pédagogiques spécifiques à la marche nordique aux animateurs du réseau UFOLEP</li> <li>✚ Élaborer, programmer et animer en toute sécurité des séances pour différents publics</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>16 heures de formation</b> (spécifique) + Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Technique et Pédagogie</li> <li>✚ Législation</li> <li>✚ Sécurité de la pratique</li> <li>✚ Environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes</li> <li>✚ Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable formation</b>	Patrick MANS
<b>Formateur</b>	Patrick MANS
<b>Coût par stagiaire</b>	100 € (frais pédagogique - hébergement, restauration)
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Dordogne 82 avenue Georges Pompidou – BP 80010 24001 PERIGUEUX Cedex</p> <p>☎ 05 53 02 44 15 ✉ <a href="mailto:ufolep@laligue24.org">ufolep@laligue24.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>18 novembre 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque libellé à 'ordre de « <i>UFOLEP Dordogne</i> ») dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2016-2017</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**PLURISPORT**  
**Le 3 décembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>PLURISPORTS</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Le 3 décembre 2016 (9h/12h30) au Gymnase Daniel DENIAU – Rue de Coulmiers - 45000 ORLEANS
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Être licencié UFOLEP (saison 2016/2017)</li> <li> Tout public</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	 Découvrir le renforcement musculaire avec un gros ballon
<b>Volume et Contenus de formation</b>	 6 heures
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes (papier, crayon)</li> <li> Tenue sportive (chaussures d'intérieur)</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formateur</b>	Isabelle SABATIER
<b>Coût par stagiaire</b>	45 € (déjeuner inclus)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>20 novembre 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li> 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)</li> <li> photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**BF1A - SARBACANE**  
**Les 25-26-27 novembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>SARBACANE - BF1A complet</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 25-26-27 novembre 2016 à l'UFOLEP 41
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 17 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur Sarbacane 1<sup>er</sup> degré</li> <li>✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région</li> <li>✚ Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li>✚ Tenue de sport et Matériel de tir</li> <li>✚ Produits du terroir pour moment de convivialité</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Christine LEPINAY
<b>Formateur</b>	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER – B. HASLEY
<b>Coût par stagiaire</b>	70 € repas compris, sans hébergement 100 € repas compris, avec hébergement
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>☒ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>3 novembre 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li>✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)</li> <li>✚ photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**BF10 - TIR À L'ARC**  
**Les 25-26-27 novembre 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR A L'ARC - BF1 O</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 25-26-27 novembre 2016 à l'UFOLEP 41
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 16 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir officiel 1<sup>er</sup> degré en Tir à l'arc</li> <li>✚ Être capable d'organiser et d'arbitrer une manifestation et/ou une rencontre sportive dans une association, le département ou la région</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 16 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li>✚ Tenue de sport et Matériel de tir</li> <li>✚ Produits du terroir pour moment de convivialité</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Christine LEPINAY
<b>Formateurs</b>	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER – B. HASLEY
<b>Coût par stagiaire</b>	70 € repas compris, sans hébergement 100 € repas compris, avec hébergement + 10 € pour le tee-shirt
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b><u>3 novembre 2016</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li>✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)</li> <li>✚ photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**BF1A - TIR À L'ARC**  
**Les 25, 26 et 27 novembre 2016 et 27, 28 et 29 janvier 2017**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR A L'ARC - BF1A</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 25-26-26 novembre 2016 et 27-28-29 janvier 2017 à l'UFOLEP 41
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et avoir 17 ans minimum</li> <li>✚ Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur Tir à l'arc 1<sup>er</sup> degré</li> <li>✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans une association, le département ou la région. Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<p><b><u>Durée : 30 heures.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li>✚ Tenue de sport et Matériel de tir</li> <li>✚ Produits du terroir pour moment de convivialité</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Christine LEPINAY
<b>Formateur</b>	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER – B. HASLEY
<b>Coût par stagiaire</b>	130 € repas compris, sans hébergement 180 € repas compris, avec hébergement
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>3 novembre 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li>✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)</li> <li>✚ photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**BF2A - TIR À L'ARC**  
**Les 25-26-27 novembre 2016 et 27-28-29 janvier 2016**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>TIR A L'ARC - BF2A</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 25-26-27 novembre 2016 et 27-28-29 janvier 2017 à l'UFOLEP 41
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Licencié(e) UFOLEP (<i>saison 2016/2017</i>) et 18 ans minimum</li> <li>✚ Être titulaire du BF1A</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur Tir à l'arc 2<sup>ème</sup> degré</li> <li>✚ Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, le département ou la région. Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique</li> <li>✚ <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes - Documentation personnelle</li> <li>✚ Tenue de sport et Matériel de tir</li> <li>✚ Produits du terroir pour moment de convivialité</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Christine LEPINAY
<b>Formateur</b>	M. BENTHANANE – C. LEPINAY – S. JUERY – F. PELLETIER – B. HASLEY
<b>Coût par stagiaire</b>	130 € repas compris, sans hébergement 180 € repas compris, avec hébergement
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p>✉ UFOLEP Centre Avenue du Parc Floral 45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p>✉ <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>3 novembre 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li>✚ 1 chèque libellé à l'ordre de « UFOLEP Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)</li> <li>✚ photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**TRONC COMMUN BF1<sup>er</sup> degré**  
**Le 14 janvier 2017**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Toutes disciplines confondues : Tronc Commun BF 1<sup>er</sup> degré</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le samedi 14 janvier 2017 à Bourges (18) <b>OU</b> Orléans (45) (en fonction des inscriptions, indiquez votre préférence lors de votre inscription)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2016/2017)</li> <li> Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 8 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	 Papier + crayon
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formatrice</b>	Mauricette LE MAITRE – Jacky ROBICHON
<b>Coût par stagiaire</b>	25 € (sans hébergement, déjeuner du midi inclus)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre          Avenue du Parc Floral          45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>5 janvier 2017</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li> 1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)</li> <li> photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**TRONC COMMUN BF1<sup>er</sup> degré**  
**Le 14 janvier 2017**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Toutes disciplines confondues : Tronc Commun BF 1<sup>er</sup> degré</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Le samedi 14 janvier 2017 à Bourges (18) <b>OU</b> Orléans (45) (en fonction des inscriptions, indiquez votre préférence lors de votre inscription)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2016/2017)</li> <li> Avoir validé sa période probatoire</li> </ul>
<b>Objectif</b>	Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département ou la région.
<b>Contenus de formation</b>	<p><b>Durée : 8 heures</b></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif          UCC. TC 2 : Animation pédagogique          UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique</p>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	 Papier + crayon
<b>Responsable administratif</b>	Nadia DA SILVA
<b>Responsable formation</b>	Nadia DA SILVA
<b>Formatrice</b>	Mauricette LE MAITRE – Jacky ROBICHON
<b>Coût par stagiaire</b>	25 € (sans hébergement, déjeuner du midi inclus)
<b>Inscriptions</b>	<p>Sur le site internet : <a href="http://www.ufolepcentre.org/centre">http://www.ufolepcentre.org/centre</a> - Rubrique « Formation fédérale »</p> <p>Ou auprès du comité régional, en renvoyant la fiche d'inscription :</p> <p> UFOLEP Centre          Avenue du Parc Floral          45100 ORLEANS LA SOURCE</p> <p> <a href="mailto:ufolepcentre@orange.fr">ufolepcentre@orange.fr</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>5 janvier 2017</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet <a href="http://www.cr.ufolep.org/centre/">http://www.cr.ufolep.org/centre/</a>)</li> <li> 1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP</i> Centre-Val-de-Loire » (merci d'indiquer le nom et l'adresse de facturation)</li> <li> photocopie de la licence 2016-2017</li> </ul>

**SPORT ET SOCIÉTÉ**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



**Associations et structures UFOLEP, l'avenir est à nous !  
Le "sport pour tous" se connecte à l'EUROPE !**

Remplissez ce questionnaire (<https://lc.cx/4HKQ>), et faites partie de la première base de donnée collaborative européenne du Sport Pour Tous et mettez en avant vos besoins pour bénéficier de ressources volontaires et multiculturelles !  
>>>> <http://www.ive-experienced.eu/projet> Erasmus + <<<<

**Veillez trouver ci-dessous :**

**- le cahier des charges : DISPOSITIF UFOLEP – PSC1**

**EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

**ainsi que sa *fiche projet***

**- le cahier des charges : DISPOSITIF UFOLEP – CQP**

**EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

**ainsi que sa *fiche projet***

Les fiches sont à envoyer à : [avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr)

<p align="center"><b>CAHIER DES CHARGES DISPOSITIF UFOLEP – PSC1</b> <b>EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES</b></p>
---

L'UFOLEP défend un sport citoyen, un sport loisir et santé accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi, **l'UFOLEP propose l'accès au secourisme pour tous, notamment pour les publics les plus en difficultés et les territoires prioritaires.** Le secourisme revêt en France comme dans d'autres pays une dimension sociétale. Démarche civique, altruiste et solidaire, il vise à déléguer des tâches qui relèvent de la prévention dans le but de permettre, en attendant l'arrivée des secours organisés, la survie de la victime ou de minorer les conséquences d'une situation d'urgence.

Le secourisme est également une démarche de civisme actif. Il véhicule et diffuse des valeurs de solidarité et d'efficacité.

**PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES :**

○ **Le comité organisateur :**

- Le comité départemental organisateur aura pour mission de permettre au public issu des territoires prioritaires de participer à des sessions de formation au PSC1 et à des sessions de formation de formateurs PSC1.
- Assurer la promotion du dispositif au niveau local et dans les réseaux spécialisés, en s'appuyant sur le kit de communication national si nécessaire,
- Assurer l'accompagnement et le suivi nécessaire du public,
- Prévoir et assurer des financements complémentaires permettant au public de bénéficier de la formation, d'un suivi ou d'un accompagnement supplémentaire si cela s'avère nécessaire,
- Solliciter l'UFOLEP nationale et l'EPN (Equipe Pédagogique Nationale de Secourisme), pour tout accompagnement méthodologique, stratégique ou pédagogique.

○ **L'UFOLEP nationale :**

- Doter financièrement le comité organisateur de 30 € par personne formée, plafonnée à 1 000 personnes formées au niveau fédéral.
- Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
  - Affiche,
  - Flyer,
  - Spots vidéo,
  - Guide méthodologique « Quelle communication au niveau local ».
- Prendre en charge les déplacements, hébergements et restaurations des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale.
- Organiser la communication nationale du dispositif dans les réseaux :
  - Politique de la ville,
  - Préfecture,
  - Insertion par l'emploi,

- Insertion par l'activité économique,
- Education populaire.
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs,
- La prise en charge financière :
  - La Dotation financière en direction des comités ne pourra s'effectuer qu'après la remontée des listings faisant mention de (champs à remplir dans le logiciel de gestion PSC1) :
    - Nom,
    - Prénom,
    - Date de naissance,
    - Adresse complète
    - Le lien ci-dessous permet de savoir si la personne est issue d'un territoire prioritaire et si celui-ci est éligible :
- <https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-zus-zfu-quartiers-des-cucs>
- Toutes les sessions de formation mises en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016 seront éligibles au dispositif de dotation fédérale.

➤ **Pour toute demande d'information concernant l'accord cadre UFOLEP – CGET :**

**Adil EL OUADEHE :**

DTN Adjoint en charge du pôle sport et société

[aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr)

➤ **Pour toute demande d'information concernant le dispositif UFOLEP-PSC1 :**

**Laurence BRIEN :**

DTN Adjointe en charge du pôle Formation

[lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)

## Accord Cadre

### UFOLEP – Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires

#### FICHE ACTION PSC1

COMITÉ REGIONAL :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL :

ASSOCIATION :

STRUCTURES :

#### Champs retenus (plusieurs champs possibles) :

- Organisation de modules de formation spécifiques PSC1 en direction du public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire
- Intégration, dans des modules de formation PSC1 existants, de public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire

#### Public cible :

Nombre

Sexe    F        M

Age

#### 1- Description du projet :



**CAHIER DES CHARGES DISPOSITIF UFOLEP – CQP  
EN DIRECTION DES PUBLICS ISSUS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES**

Les quartiers prioritaires se caractérisent par de fortes inégalités, particulièrement concernant le domaine de l'emploi. Le secteur du sport, fort du marché qu'il représente, de son développement et de l'attrait qu'il suscite notamment auprès des jeunes, doit jouer un rôle au bénéfice des publics et des territoires prioritaires. Particulièrement en ce qui concerne le champ des emplois relevant de l'animation sportive et de l'encadrement. **L'UFOLEP souhaite développer le dispositif du Certificat de Qualification Professionnel « Animateur de Loisir Sportif » en direction des publics issus des territoires relevant de la géographie prioritaire.** Ce dispositif aura pour vocation de permettre la découverte des métiers de l'animation sportive et de l'encadrement, et de contribuer à une insertion sociale et professionnelle durable.

L'UFOLEP met donc en place, dans cette optique, un dispositif d'accompagnement fédéral :

**PRESENTATION DU CAHIER DES CHARGES :**

- **Le comité organisateur :**
  - Le comité départemental ou régional organisateur aura pour mission de permettre au public issu des territoires prioritaires de participer à des sessions de formation au CQP ALS et / ou organiser des sessions spécifiques si nécessaire,
  - Assurer la promotion du dispositif au niveau local et dans les réseaux spécialisés, en s'appuyant sur le kit de communication national si nécessaire, afin de mobiliser le public,
  - Assurer l'accompagnement et le suivi nécessaire du public,
  - Identifier et assurer des financements complémentaires permettant au public de bénéficier de la formation, d'un suivi ou d'un accompagnement supplémentaire,
  - Solliciter l'UFOLEP nationale, si nécessaire, pour tout accompagnement méthodologique, stratégique ou pédagogique.
  
- **L'UFOLEP nationale :**
  - Doter financièrement le comité organisateur de 150 € par personne **formée (et non certifiée), plafonnée à 240 personnes formées au niveau fédéral.**
  - Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
    - Affiche,
    - Flyer,
    - Spots vidéo,
    - Guide méthodologique « Quelle communication au niveau local ? ».
  - Prendre en charge les déplacements, hébergements et restauration des porteurs de projets au sein des comités ainsi que du public en cas de sollicitation de l'UFOLEP nationale.

- Organiser la communication nationale du dispositif dans les réseaux :
  - Politique de la ville,
  - Préfecture,
  - Insertion par l'emploi,
  - Insertion par l'activité économique,
  - Education populaire.
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs,
- La prise en charge financière :
  - La Dotation financière en direction des comités ne pourra s'effectuer qu'après la remontée des listings (via les PV excel des candidats présentés aux jurys pléniérs nationaux) faisant mention de :
    - Nom,
    - Prénom,
    - Date de naissance,
    - Adresse complète
    - Le lien ci-dessous permet de savoir si le jeune est issu d'un territoire prioritaire et si celui-ci est éligible :
- <https://sig.ville.gouv.fr/recherche-adresses-zus-zfu-quartiers-des-cucs>
  - Un projet peut être porté par un comité départemental, régional ou les deux si l'organisation locale le nécessite / le permet,
  - Tous les candidats présentés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016 seront éligibles au dispositif de dotation fédérale,
  - L'aide de l'UFOLEP nationale en direction des comités est plafonnée à une aide de 20 jeunes formés par comité organisateur.

- **Pour toute demande d'information concernant l'accord cadre UFOLEP – CGET :**

**Adil EL OUADEHE :**

DTN Adjoint en charge du pôle sport et société

[aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr)

- **Pour toute demande d'information concernant le dispositif UFOLEP-CQP-ALS :**

**Laurence BRIEN :**

DTN Adjointe en charge du pôle Formation

[lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr)

**Accord Cadre  
UFOLEP – Commissariat Générale à l'Égalité des Territoires**

**FICHE ACTION CQP ALS**

**COMITÉ REGIONAL :**

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL :**

**ASSOCIATION :**

**STRUCTURES :**

**Champs retenus (plusieurs champs possibles) :**

Organisation de la formation CQP en direction du public spécifique issu des territoires relevant de la géographie prioritaire

Intégration du public issu des territoires relevant de la géographie prioritaire dans des formations CQP existantes

**Public cible :**

Nombre

Sexe    F        M

Age

**1- Description du projet :**

## 2- Partenaire(s) impliqué(s)

Partenaires	Partenariat ponctuel ou permanent	Nature du partenariat

Fait à :

Le :

Nom et prénom du responsable :

**SPORT ET EDUCATION**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

## **CHAMPIONNATS NATIONAUX A & B DE TENNIS DE TABLE SAISON 2016 / 2017**

1 – Ce questionnaire est à remplir par les délégués ou responsables départementaux ou régionaux qui le feront parvenir à leurs responsables techniques dès que possible.

2 - Chaque responsable technique régional reportera les effectifs par catégorie et par département dans les colonnes prévues à cet effet au vu des bulletins qu'il reçoit des départements de sa région, puis totalise par catégorie dans la colonne région. Il fera ensuite parvenir la fiche au plus tard le **30 décembre 2016** à :

**M. Jean Paul PIVERT  
8 Rue Pasteur  
77870 VULAINES SUR SEINE  
Tél. :01.64.23.93.13. – Port : 06.81.82.23.72.  
Courriel : [jp-pivert@orange.fr](mailto:jp-pivert@orange.fr)**

3 - Tout département organisateur d'une phase qualificative départementale et déclarant des effectifs pour les quotas nationaux, se doit de fournir les classements détaillés par catégories à la CNS UFOLEP.

3 – Toute région organisatrice d'une phase qualificative régionale et déclarant des effectifs pour les quotas nationaux, se doit de fournir les classements détaillés par catégories à la CNS UFOLEP.

4 – Pour pouvoir participer aux épreuves nationales il faut être titulaire d'une licence UFOLEP homologuée 8 jours avant la première phase qualificative départementale ou régionale s'il n'y a pas de phase qualificative départementale.

5 – Les droits d'inscriptions, par qualifiés aux nationaux, selon les règlements financiers 2016/2017 sont de 13,00 € pour les adultes et de 6,00 € pour les jeunes.

***RAPPEL : les jeunes masculins ou féminines nés en 2006 et après ne peuvent être surclassés pour participer aux Nationaux, ceci en accord avec les règlements techniques des épreuves nationales.***

# CHAMPIONNAT NATIONAUX "A" DE TENNIS DE TABLE – saison 2016 / 2017

## BULLETIN DE PARTICIPATION

COMITE DEPARTEMENTAL .....

COMITE REGIONAL.....

NOM PRENOM et Adresse du SIGNATAIRE .....

.....

TEL : .....Port : .....

E MAIL : .....

### NOMBRE DE PARTICIPANTS AU CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX **A**

#### A SIMPLE OU DOUBLE APPARTENANCES

	DEPARTEMENTS N°							Total
<b>SERIES ADULTES</b>								
Messieurs de 17 à 20 ans (nés en 96 et 99)								
Messieurs de 21 à 44 ans (nés de 95 à 73)								
Messieurs de 45 à 55 ans (nés de 72 à 62)								
Messieurs de 56 à 65 ans (nés de 61 à 52)								
Messieurs de 66 ans et plus (nés en 51 et avant)								
Dames de 17 à 20 ans (nées en 96 et 99)								
Dames de 21 à 44 ans (nées de 95 à 73)								
Dames de 45 à 60 ans (nées en 72 à 57)								
Dames de 61 ans et plus nées en 1956 et avant								
<b>TOTAL des ADULTES</b>								

	DEPARTEMENTS N°							Total
<b>SERIES JEUNES</b>								
Garçons de 15 à 16 ans (nés en 2000 et 01)								
Garçons de 13 à 14 ans (nés en 2002 et 03)								
Garçons de 11 à 12 ans (nés en 2004 et 05)								
Filles de 15 à 16 ans (nées en 2000 et 01)								
Filles de 13 à 14 ans (nées en 2002 et 03)								
Filles de 11 à 12 ans (nées en 04 et 05)								
<b>TOTAL des JEUNES</b>								

A ..... le .....

Signature du délégué ou du responsable régional ou départemental

# CHAMPIONNAT NATIONAUX "B" DE TENNIS DE TABLE – saison 2016 / 2017

## BULLETIN DE PARTICIPATION

COMITE DEPARTEMENTAL .....

COMITE REGIONAL .....

NOM PRENOM et Adresse du SIGNATAIRE .....

.....

TEL : .....Port : .....

E MAIL .....

NOMBRE DE PARTICIPANTS AU CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX **B**

<b>A SEULE LICENCE UFOLEP</b>
-------------------------------

	DEPARTEMENTS N°	Total
<b>SERIES ADULTES</b>		
Messieurs de 17 à 20 ans (nés en 96 et 99)		
Messieurs de 21 à 44 ans (nés de 95 à 73)		
Messieurs de 45 à 55 ans (nés de 72 à 62)		
Messieurs de 56 à 65 ans (nés de 61 à 52)		
Messieurs de 66 ans et plus (nés en 51 et avant)		
Dames de 17 à 20 ans (nées en 96 et 99)		
Dames de 21 à 44 ans (nées de 95 à 73)		
Dames de 45 à 60 ans (nées en 72 à 57)		
Dames de 61 ans et plus nées en 1956 et avant		
<b>TOTAL DES ADULTES</b>		

	DEPARTEMENTS N°	Total
<b>SERIES JEUNES</b>		
Garçons de 15 à 16 ans (nés en 2000 et 2001)		
Garçons de 13 à 14 ans (nés en 2002 et 2003)		
Garçons de 11 à 12 ans (nés en 2004 et 2005)		
Filles de 15 à 16 ans (nées en 2000 et 2001)		
Filles de 13 à 14 ans (nées en 2002 et 2003)		
Filles de 11 à 12 ans (nées en 2004 et 2005)		
<b>TOTAL DES JEUNES</b>		

A ..... le .....  
Signature du délégué ou du responsable régional ou départemental

## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FAQ JUGEMENT

### Pourquoi ?

Afin d'harmoniser le jugement au niveau national, la CNS a décidé de mettre en place une FAQ jugement.

Régulièrement, un des soucis principaux est d'avoir des interprétations différentes d'une compétition à l'autre, d'un département à l'autre, etc.

Dans ce document, disponible sur [www.ufolepgym.com](http://www.ufolepgym.com), sont regroupés :

- La définition "officielle" des éléments problématiques.
- Les réponses officielles aux problèmes de jugement.
- Les réponses aux litiges rencontrés.
- Le discours "national" quand des interprétations différentes sont constatées.

### Comment ?

Le but étant d'être le plus utile possible, ce document est mis en ligne sur [www.ufolepgym.com](http://www.ufolepgym.com)  
Il est de ce fait accessible à tous (entraîneurs, gymnastes, juges, clubs, etc.)

Il sera également consultable à tout moment, notamment pendant les compétitions ou formations.

Il sera mis à jour aussi régulièrement que possible.

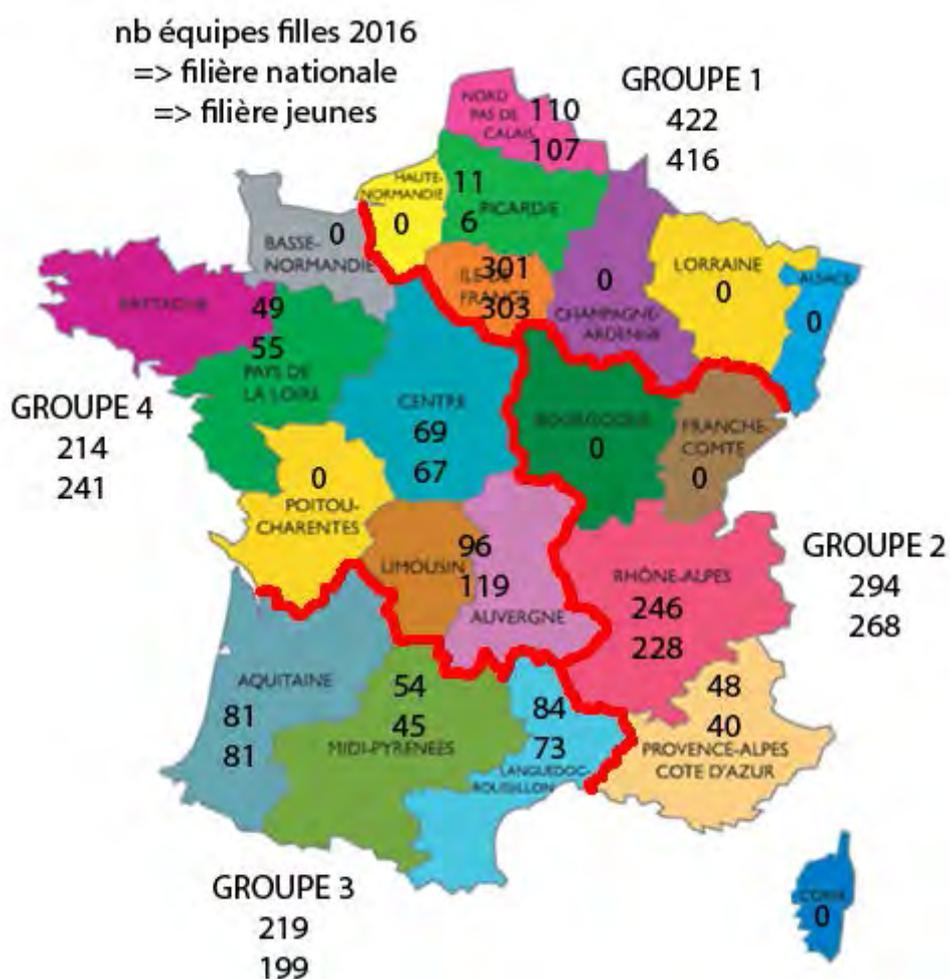
Il est là pour répondre aux soucis du terrain, c'est donc à vous tous d'y participer en faisant remonter à la CNS vos questions, vos soucis d'interprétations, vos problèmes, etc.

La CNS gymnastique artistique & trampoline  
[cns@ufolepgym.com](mailto:cns@ufolepgym.com)

## Gymnastique artistique Redécoupage des groupes

Mise en place saison 2016 / 2017

### Découpage géographique



### Les responsables

<b>Groupe 1</b>	Christelle GUARINI	christelleguarini@gmail.com
<b>Groupe 2</b>	Sylvain BAUD	sylvain.baud@gmail.com

<b>Groupe 3</b>	Christelle MARION	christelle.marion33@gmail.com
<b>Groupe 4</b>	Florence DUFRAISE-LEVADOUX	dufraiselevadoux@free.fr

### Quelques chiffres : nombre d'équipes filles 2016

		filière nationale	filière jeunes
Groupe 1	Nord / Picardie	121	113
	Ile de France	301	303
	<b>TOTAL G1</b>	<b>422</b>	<b>416</b>
Groupe 2	Rhône Alpes	246	228
	PACA	48	40
	<b>TOTAL G2</b>	<b>294</b>	<b>268</b>
Groupe 3	Aquitaine	81	81
	Languedoc Roussillon	84	73
	Midi Pyrénées	54	45
	<b>TOTAL G3</b>	<b>219</b>	<b>199</b>
Groupe 4	Auvergne/Limousin	96	119
	Centre	69	67
	Bretagne / Pays de Loire	49	55
	<b>TOTAL G4</b>	<b>214</b>	<b>241</b>
<b>TOTAL ex G3 (G3+G4)</b>		<b>433</b>	<b>440</b>

### Le projet

#### Répartir les groupes et faciliter le travail sur les quotas

Comme les chiffres ci-dessus le montrent, l'ancien groupe 3 avait un nombre d'équipes supérieur aux deux autres groupes.

6 régions composent ce groupe dans l'élaboration des quotas. Jusqu'à présent, il fallait prendre les 6 premières équipes dans chaque catégorie, ce qui fallait peu de places aux équipes suivantes.

Avec moins de régions et d'équipes, le travail sur les quotas devrait être facilité et plus égalitaire.

#### Faciliter les déplacements

Le découpage en deux permet aux clubs de ne pas avoir à traverser toute la France pour se rendre sur les compétitions de groupe.

#### Autres points

- ✓ Alternance d'une année sur l'autre pour les GAM : une journée pour les finales jeunes G3/G4 et une journée pour les demi-finales G3/G4.
- ✓ Le groupe 1 reste en sur effectif, mais fonctionne correctement ainsi car seulement 3 régions virtuelles (Picardie très faible et Ile de France coupée en 2).

**INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "B"  
Dites « de l'Amitié »  
Saison 2016 / 2017**

---



**Confirmation de la note d'information  
De la réunion Nationale élargie du 27 AOUT 2016**

**LA PHASE FINALE DES COUPES NATIONALES B se déroulera :**

**à USSEL (19) en CORREZE**

- **Le Samedi 15 avril 2017 de 10h 00 à 19h 30**
- **Le Dimanche 16 avril 2017 de 08h 30 à 11H00**

***Podium à 11h 15***

Les joueuses et joueurs auront la possibilité de s'inscrire également à la 22ème édition des:

**12 HEURES UFOLEP DE TENNIS DE TABLE  
" CHALLENGE CAROLE ARTAUD"**

**le dimanche de 12 h 00 à MINUIT dans le même lieu**

Une compétition très conviviale par équipe de 3 joueurs :  
Féminine Adulte – Jeunes (masculin ou féminin) – Masculin Adulte

Le règlement et inscriptions des 12 h 00 paraîtront dans le Cont@ct le 15 février 2017

## INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "B" Dites « de l'Amitié » Saison 2016 / 2017

COMITE REGIONAL DE :

Attention ! Aucun engagement de club ne sera pris en considération, passer obligatoirement par le responsable régional, ou le délégué départemental si un seul département pratique dans la région.

NOM, PRÉNOM,

ADRESSE du RESPONSABLE RÉGIONAL :

TELEPHONE:-

Port :-

- Courriel :

Indiquer par colonne le nombre d'équipes engagées aux Coupes Nationales B dites « de l'Amitié »  
(*licenciés uniquement UFOLEP*)

DÉPARTEMENTS N° .....	.....	.....	.....	.....	TOTAL REGIONAL
Coupe Bernard POUILLAIN Adultes Masculins nés en 1999 (inclus) et avant .....					
Coupe Pierre PERRIER Féminines nées en 2005 (inclus) et avant .....					
Coupe Henri DEFRANCE Jeunes Garçons et Filles nés entre 2000 et 2005 (inclus) ...					
TOTAUX .....					

**Retour IMPERATIF au responsable national pour le 30 novembre 2016**

Jean – Paul PIVERT 8 rue Pasteur  
77870 VULAINES SUR SEINE  
T. 01.64.23.93.13 – Port : 06.81.82.23.72  
Courriel : jp-pivert@orange.fr

### **REGLEMENT DES ENGAGEMENTS**

La région ne payant que pour les équipes qualifiées aux finales nationales (cf. dispositions générales - règlements financiers), **vous n'effectuerez le paiement qu'à réception de la facture par le trésorier national selon le tarif suivant :**

**Equipe Adultes Masc. Fém. :**

- 2 joueurs = 26 €
- 3 joueurs = 39 €
- 4 joueurs = 52 €

**Equipe Jeunes :**

- 2 joueurs = 12 €
- 3 joueurs = 18 €
- 4 joueurs = 24 €

N.B. A connaissance des qualifiés, fournir obligatoirement la liste des équipes avec les noms, années de naissance et numéros de licence des joueurs qualifiés (soyez prévoyants)

Fait à ..... le .....

Cachet de l'UFOLEP

Signature du responsable

## INSCRIPTIONS POUR LES COUPES NATIONALES "A" Phase Finale le 03 JUIN 2017 Saison 2016 / 2017

COMITE REGIONAL DE :

Attention ! Aucun engagement de club ne sera pris en considération, passer obligatoirement par le responsable régional, ou le délégué départemental si un seul département pratique dans la région.

NOM, PRÉNOM,

ADRESSE DU RESPONSABLE RÉGIONAL

TELEPHONE :

Port :

Courriel :

Indiquer par colonne le nombre d'équipes engagées aux Coupes Nationales A (*tous licenciés UFOLEP*)

DÉPARTEMENTS N° .....	.....	.....	.....	.....	TOTAL REGIONAL
<b>Coupe Manuel RENI</b> Adultes Masculins nés en 1989 (inclus) et avant .....					
<b>Coupe J J PAULIARD</b> Féminines nées en 2005 (inclus) et avant .....					
<b>Coupe Robert HABIB</b> Jeunes Garçons et Filles nés entre 2000 et 2005 (inclus) ...					
<b>TOTAUX .....</b>					

**Retour IMPERATIF au responsable national pour le 30 novembre 2016**

Jean – Paul PIVERT 8 rue Pasteur 77870 VULAINES SUR SEINE T. 01.64.23.93.13 – Port : 06.81.82.23.72 Courriel : jp-pivert@orange.fr
---

**REGLEMENT DES ENGAGEMENTS**

La région ne payant que pour les équipes qualifiées aux finales nationales (cf. dispositions générales – règlements financiers), **vous n'effectuerez le paiement qu'à réception de la facture par le trésorier national selon le tarif suivant :**

**Equipe Adultes Masc. Fém. :**

- 2 joueurs = 26 €
- 3 joueurs = 39 €
- 4 joueurs = 52 €

**Equipe Jeunes :**

- 2 joueurs = 12 €
- 3 joueurs = 18 €
- 4 joueurs = 24 €

N.B. : à connaissance des qualifiés, fournir obligatoirement la liste des équipes avec les noms, années de naissance et numéros de licence des joueurs qualifiés (soyez prévoyants)

Fait à ..... le

Cachet de l'UFOLEP

Signature du responsable

[Voir la version en ligne](#)



### **Retour sur le rassemblement Aïkido**

Les 15 et 16 octobre derniers s'est tenu le 1er rassemblement national UFOLEP d'Aïkido, rassemblant plus d'une cinquantaine de participants au dojo de Vendôme (41) pour pratiquer sur le tatami et échanger autour des projets et réalisations en cours.

#### **DES ECHANGES RICHES ET NOMBREUX**



Les animateurs ont changé toutes les heures, ce qui a permis à chaque école de partager avec les autres sa conception de l'Aïkido. Les pratiquants ont pu échanger sur les nuances de placement et de déplacements dans la technique entre les différents territoires d'origines, la région Centre bien sûr, mais également de Lyon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, pour ne citer que les principales villes.

#### **DES PROJETS EN COURS**

Deux projets vont se concrétiser dans la saison qui commence. Tout d'abord la diffusion sur le territoire national du Brevet fédéral animateur d'Aïkido, tel qu'il a été conçu par le groupe technique national, afin que tous ceux qui souhaitent s'engager dans l'animation de cours d'Aïkido, puissent accéder à ce parcours de formation qui comprend tronc commun, partie spécifique et réinvestissement dans l'association.

Ensuite, la création d'un passeport Aïkido UFOLEP, qui permettra de consigner sur un document unique le parcours de chaque pratiquant.



D'autres projets ont été abordés en réunion afin de proposer aux Aïkidokas de France qui se reconnaissent dans les valeurs de l'UFOLEP de venir nous rejoindre dans un mode d'organisation qui permet, à la fois, la cohésion de l'ensemble des Aïkidokas, le respect des écoles et des choix techniques qui en découlent.

### UN GRAND MERCI

Nous vous remercions vivement de votre participation et des échanges constructifs qui nous ont permis de recueillir vos attentes. Merci également au club de Vendôme qui a accueilli ce rassemblement, avec le concours d'Antonio BARBAS et Patrice DUBOURG, qui devrait être reconduit en octobre 2017 dans un autre département.

Bonne saison à tous et restant à votre disposition.

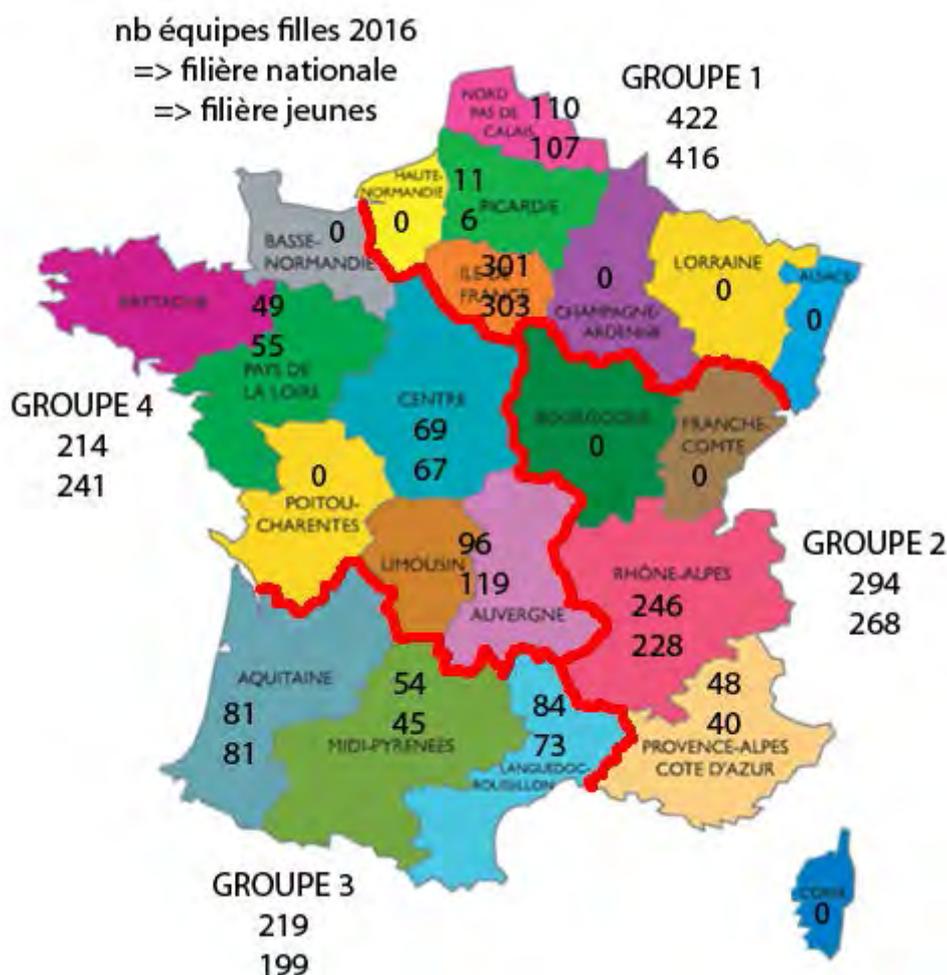
[Retrouvez toutes les photos ici](#)



## Redécoupage des groupes

Mise en place saison 2016 / 2017

### Découpage géographique



### Les responsables

<b>Groupe 1</b>	Christelle GUARINI	christelleguarini@gmail.com
<b>Groupe 2</b>	Sylvain BAUD	sylvain.baud@gmail.com
<b>Groupe 3</b>	Christelle MARION	christelle.marion33@gmail.com
<b>Groupe 4</b>	Florence DUFRAISE-LEVADOUX	dufraiselevadoux@free.fr

## Quelques chiffres : nombre d'équipes filles 2016

		filière nationale	filière jeunes
Groupe 1	Nord / Picardie	121	113
	Ile de France	301	303
	<b>TOTAL G1</b>	<b>422</b>	<b>416</b>
Groupe 2	Rhône Alpes	246	228
	PACA	48	40
	<b>TOTAL G2</b>	<b>294</b>	<b>268</b>
Groupe 3	Aquitaine	81	81
	Languedoc Roussillon	84	73
	Midi Pyrénées	54	45
	<b>TOTAL G3</b>	<b>219</b>	<b>199</b>
Groupe 4	Auvergne/Limousin	96	119
	Centre	69	67
	Bretagne / Pays de Loire	49	55
	<b>TOTAL G4</b>	<b>214</b>	<b>241</b>
<b>TOTAL ex G3 (G3+G4)</b>		<b>433</b>	<b>440</b>

## Le projet

### Répartir les groupes et faciliter le travail sur les quotas

Comme les chiffres ci-dessus le montrent, l'ancien groupe 3 avait un nombre d'équipes supérieur aux deux autres groupes.

6 régions composent ce groupe dans l'élaboration des quotas. Jusqu'à présent, il fallait prendre les 6 premières équipes dans chaque catégorie, ce qui laissait peu de places aux équipes suivantes.

Avec moins de régions et d'équipes, le travail sur les quotas devrait être facilité et plus égalitaire.

### Faciliter les déplacements

Le découpage en deux permet aux clubs de ne pas avoir à traverser toute la France pour se rendre sur les compétitions de groupe.

### Autres points

- ✓ Alternance d'une année sur l'autre pour les GAM : une journée pour les finales jeunes G3/G4 et une journée pour les demi-finales G3/G4.
- ✓ Le groupe 1 reste en sur effectif, mais fonctionne correctement ainsi car seulement 3 régions virtuelles (Picardie très faible et Ile de France coupée en 2).

## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FAQ JUGEMENT

### Pourquoi ?

Afin d'harmoniser le jugement au niveau national, la CNS a décidé de mettre en place une FAQ jugement.

Régulièrement, un des soucis principaux est d'avoir des interprétations différentes d'une compétition à l'autre, d'un département à l'autre, etc.

Dans ce document, disponible sur [www.ufolepgym.com](http://www.ufolepgym.com), sont regroupés :

- La définition "officielle" des éléments problématiques.
- Les réponses officielles aux problèmes de jugement.
- Les réponses aux litiges rencontrés.
- Le discours "national" quand des interprétations différentes sont constatées.

### Comment ?

Le but étant d'être le plus utile possible, ce document est mis en ligne sur [www.ufolepgym.com](http://www.ufolepgym.com)  
Il est de ce fait accessible à tous (entraîneurs, gymnastes, juges, clubs, etc.)

Il sera également consultable à tout moment, notamment pendant les compétitions ou formations.

Il sera mis à jour aussi régulièrement que possible.

Il est là pour répondre aux soucis du terrain, c'est donc à vous tous d'y participer en faisant remonter à la CNS vos questions, vos soucis d'interprétations, vos problèmes, etc.

La CNS gymnastique artistique & trampoline  
[cns@ufolepgym.com](mailto:cns@ufolepgym.com)

**CULTURE SPORTIVE**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**Pour toujours plus de culture sportive...**



[Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #96 du 20 octobre 2016](#)



[Lettre octobre 2016 Sport et Développement durable](#)



[Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #97 - 27 octobre 2016](#)